

Champagney

Marie-Claire Faivre réélue en l'absence de l'opposition

A Champagney, le premier conseil municipal de la nouvelle mandature s'est déroulé ce vendredi 20 mars. En l'absence des élus de l'opposition - la liste conduite par Roger Kiffer est démissionnaire - et de la liste conduite par José Grosjean, - Corinne Coudereau était excusée - les 22 conseillers municipaux de la liste de Marie-Claire Faivre ont été installés dans leur fonction.

« Au service du village et de sa population »

Marie-Claire Faivre a été élue maire de Champagney avec 21 voix et un bulletin blanc. Elle a entériné cette élection par ces paroles : « Nous voici désormais en ordre de marche pour assumer cette belle et grande responsabilité. Les amis, c'est maintenant que le travail commence

réellement ! Dès ce soir vous êtes au service du village et de sa population. Porter ce mandat, c'est respecter la confiance qui nous est portée. Avec sérieux, rigueur et enthousiasme nous agirons dans l'intérêt de nos administrés. »

Les conseillers qui siègeront comme titulaires au Syndicat intercommunal d'énergie du département (Sied 70) sont Michel Jacobberger et Sébastien Bernard et en tant que suppléants Nadia Smaine et Corentin Peron.

Deux délégués ont été désignés pour être membres du syndicat d'assainissement : Michel Jacobberger et Olivier Houillon. Les autres syndicats seront pourvus prochainement.

Quatre adjoints ont été élus : Stéphane Collilieux est 1^{er} adjoint, Béatrice Py 2^e, Michel Jacobberger 3^e, et Ghislaine Briot 4^e.



Après l'élection, le nombre d'adjoints a été déterminé. Ceux-ci sont au nombre de quatre. Photo Alain Jacquot Boileau